

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 17 décembre 2018 à 19 heures 00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 27 Votants : 32

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 11 décembre 2018 s'est réuni le lundi 17 décembre 2018 à 19 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe, VALAY Laurence, CALZAVARA Martine, DUBOURG Jean-Luc, CARBONNET Serge, JACQUET Josette, GALDIN Nicole, BALLEREAU Marie-Catherine, Adjoints, MUNOZ Yolande, BOUGUES Marie-Françoise, CHRISTEN Roland, ANGELY Lydie, CORREGES Jacqueline, CAMPS Brigitte, BROUILLON Hervé, DALLA SANTA Jean-Christophe, COUZINEAU Patrick, SPECOGNA Marilyn, MAURIN Patrick, FIGUÈS Fatima, HOCQUELET Joël, BORDERIE Sophie, MAHIEU Anne, CERUTI Michel, GAY Laurent, MANIER Bernard Conseillers Municipaux

Absents ou excusés : VERDIER Alain, HOSPITAL Michel, BRETAGNE Karine, CILLIERES Charles, DE LAMARLIERE Sylvie, MARCHAND Jean-Pierre

Pouvoirs : de DE LAMARLIERE Sylvie à GALDIN Nicole, de MARCHAND Jean-Pierre à BALLEREAU Catherine, de HOSPITAL Michel à LABARDIN Philippe, de BRETAGNE Karine à MAHIEU Anne, de CILLIERES Charles à HOCQUELET Joël

I.05

Avances sur subventions 2019 aux Associations de la Commune de Marmande, au CCAS et à l'EPA Cité de la Formation Marmande.

Afin de ne pas perturber la trésorerie des associations, du Centre Communal d'Action Sociale et de l'EPA Cité de La Formation Marmande qui perçoivent chaque année une subvention municipale dont le versement ne pourra intervenir en 2019 qu'après réunion des commissions respectives, il est proposé de verser un acompte égal à 30% de la subvention versée l'année précédente aux organismes suivants :

- | | |
|---------------------------------------|-------------------------------------|
| ✕ BBM | ✕ FESTIVAL LYRIQUE |
| ✕ CLUB CYCLISTE MARMANDE 47 | ✕ SYMPHONISTES D'AQUITAINE |
| ✕ FOOTBALL CLUB MARMANDAIS | ✕ CCAS |
| ✕ MR POWER | ✕ EPA CITE DE LA FORMATION MARMANDE |
| ✕ RAQUETTE | ✕ ASSOCIATION MARMANDAIS DU LEVANT |
| ✕ USM RUGBY | ✕ ASSOCIATION QUARTIER COUSSAN |
| ✕ COMITE D'ANIMATION LOLYA-CHENE VERT | |
| ✕ ASSOCIATION BEDAT MON QUARTIER | |

Le versement dudit acompte est assujéti à une demande écrite de l'organisme.

**Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré :**

Autorise

Monsieur le Maire ou son représentant à verser aux associations, au CCAS et à l'EPA Cité de la Formation Professionnelle Marmande, avant la réunion des différentes commissions, un acompte égal à 30% de la subvention versée en 2018 aux organismes suivants :

- BBM
- CLUB CYCLISTE MARMANDE 47
- FOOTBALL CLUB MARMANDAIS
- MR POWER
- RAQUETTE MARMANDAISE
- USM RUGBY
- FESTIVAL LYRIQUE
- SYMPHONISTES D'AQUITAINE
- CCAS
- EPA CITE DE LA FORMATION MARMANDE
- ASSOCIATION MARMANDAIS DU LEVANT
- ASSOCIATION QUARTIER DE COUSSAN
- COMITE D'ANIMATION LOLYA-CHENE VERT
- ASSOCIATION BEDAT MON QUARTIER

Précise

que ces crédits seront prélevés sur le Budget 2019

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 18 décembre 2018

Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 21/12/2018
et de sa transmission au contrôle de légalité le 21/12/2018

Le Maire de Marmande

Daniel BENQUET

